PV du Conseil Municipal du 15/04/2024

Présents: Eulalie Pinto, Marie Sarda, Dirk Eberhard, , Vincent Llorens,

Michael Jung

Procuration: Pierre Chevenard pour Eulalie Pinto

Absents excusé : Antoine Baratier

Secrétaire de séance : Marie Sarda

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 18 mars 2024
- 2) Vote des taxes locales
- 3) Vote du budget eau et assainissement
- 4) Vote du budget restaurant scolaire
- 5) Vote du budget lotissement du Cazal
- 6) Vote du budget général
- 1) Approbation du procès verbal du conseil municipal du 18 mars 2024 Vote oui pour à l'unanimité

2) Vote des taxes locales

Proposition de conserver les mêmes taux que l'année dernière pour le foncier bâti/non bâti/taxe d'habitation pour les résidences secondaires

Vote oui pour à l'unanimité

3) Vote du budget eau et assainissement

Vote oui pour à l'unanimité

4) Vote du budget restaurant scolaire

Vote oui pour à l'unanimité

5) Vote budget lotissement du Cazal

Vote oui pour à l'unanimité

6) Vote du budget général

Demande de Me la maire de basculer le chapître 011 du budget général à la cantine qui est déficitaire Vote oui pour à l'unanimité

En ce qui concerne les associations

- **Terre de passage** demande 500 euros : accordés 300 euros
- **Cordes et plus** demande 1400 euros : accordés 1000 euros
- **AREP** demande 2250 euros : accordés 2500 euros
- **Comité des Fêtes** demande 2000 euros : accordés
- **Les Maillols** n'ont pas demandé de subventions : 2000 euros seront mis en réserve s'ils en demandent une
- **Aude Réfugiés** n'ont pas demandé de subvention mais du soutien de la part de la mairie : 100 euros accordés

Vote pour l'accord de ces subventions aux associations à l'unanimité

Fin de la séance à 20 h 30

Prochain conseil municipal le 13 mai 2024